

L'accueil d'un nouvel embauché



© Gaël Kerbaol/INRS/2021

C'est son premier jour en CDI chez SETP, un site qui extrait et transforme de la pierre de Comblanchien. Un univers où le moindre accident peut s'avérer grave. Conscients des risques liés notamment aux manutentions, dirigeants et salariés, aidés de la Carsat et d'un intervenant extérieur, ont travaillé avec les agences d'intérim pour améliorer l'accueil des nouveaux embauchés. Et le nouveau, aujourd'hui, c'est Christopher Gyss.

8h30 C'est un grand jour pour Christopher Gyss. Il débute ce matin même en CDI chez SETP, une carrière d'extraction de pierre de Comblanchien, en Côte-d'Or, à laquelle sont adossées trois usines pour transformer le matériau extrait. S'il sera amené à travailler le matin, le premier jour dans cette entreprise a toujours lieu en horaire de journée, pour que l'accueil soit réalisé dans de bonnes conditions. Il arrive sur son vélo et est accueilli au siège par Florence Berton, qui lui remet son badge et lui commente le livret d'accueil et le plan de circulation. Suivant une liste établie à l'avance, elle a préparé ses équipements de protection individuelle (EPI) : gilet haute visibilité, gants, chaussures avec protection métatarse, protections auditives.

Christopher connaît le site car il y a déjà travaillé en intérim et avait déjà bénéficié d'un accueil particulier mis en place par l'entreprise : « Pour que l'intérimaire sache où il va mettre les pieds, nous organisons une visite préliminaire avec un petit groupe de personnes susceptibles de venir travailler chez nous... À l'issue de cette visite, il est fréquent que certains se rétractent », explique Céline Molin, directrice générale de la société. « Nous travaillons dans un environnement humide, nous déplaçons des charges parfois très lourdes, nous sommes souvent tributaires des intempéries : c'est aussi ça que nous montrons à la personne que l'on va embaucher », complète Guillaume Poggi, directeur d'exploitation. Christopher avoue qu'il ne connaissait rien à la pierre avant d'arriver en intérim, comme manutentionnaire. « Mais j'ai trouvé un véritable intérêt au métier, et j'ai progressé. » Des progrès qui lui permettent, aujourd'hui, d'être embauché en tant qu'opérateur sur machine numérique.

9h10 Christopher descend vers l'usine n°2. Sur le parking, il est accueilli par son chef d'équipe, Jérémy Lorient, qui lui fait une rapide présentation du site, qui a bien évolué en quelques années. « Nous avons racheté, avec mon frère, une petite carrière en 1995, indique Céline Molin. À l'époque, il n'y avait que deux salariés. Aujourd'hui, grâce à une croissance



REPÈRES

> LA PIERRE de Comblanchien est utilisée pour l'aménagement et le mobilier urbains... On peut également la retrouver dans des aménagements intérieurs.

📄 Après un accueil administratif au cours duquel il a reçu notamment ses EPI, le nouvel embauché rejoint son chef d'équipe sur le terrain pour un tour complet de son nouvel environnement de travail.

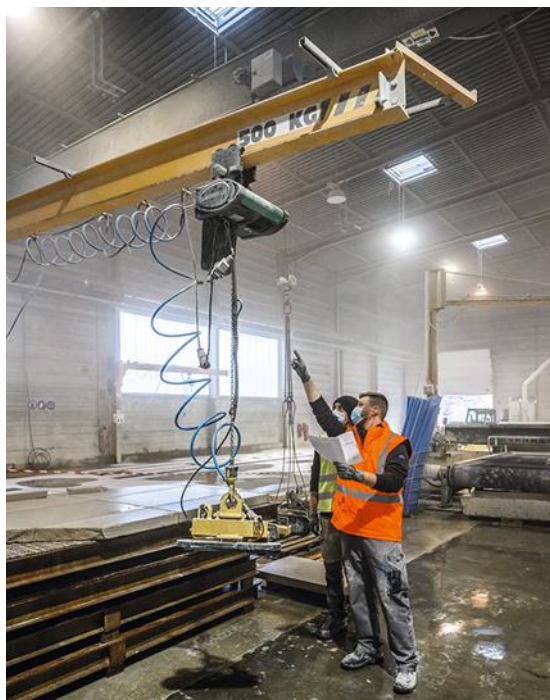
interne et des rachats, nous avons un site d'exploitation et trois usines, ce qui représente 125 salariés. » Auxquels il faut ajouter jusqu'à 40 intérimaires, selon la saison.

Maryline Vannier, contrôleuse de sécurité à la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, suit cette entreprise depuis plusieurs années. Dans le cadre du plan d'actions régional « intérim » conduit au sein de la Carsat depuis 2018, elle a incitée la dirigeante à réfléchir à l'accueil des nouveaux embauchés : « Nous avons travaillé avec des agences d'intérim et des entreprises utilisatrices selon cinq axes : politique de prévention, besoin en intérim, accueil au poste, analyse des accidents du travail, suivi des missions. Et nous sommes arrivés à la conclusion qu'un des axes pour réduire la sinistralité était d'améliorer l'accueil avec la formation aux postes de travail. »

Jérémy poursuit la visite. À côté des vestiaires, la salle de réfectoire : il insiste sur le tableau d'affichage qu'il faut consulter régulièrement afin de se tenir informé des différentes communications de l'entreprise, notamment en termes de santé et sécurité. Du haut de l'escalier, le chef d'équipe lui montre le bâtiment, les risques et les mesures de prévention. Il aborde notamment le bruit,



© Gaël Kerbaol/INRS/2021



© Gael Kerbaol/INRS/2021



© Gael Kerbaol/INRS/2021

les flux, les manutentions, les engins... « Tu arrives avec une tête, deux bras, deux jambes. Il faut que tu repartes avec une tête, deux bras, deux jambes, dit-il en souriant. D'abord la sécurité, ensuite le travail. »

9h40

Direction la potence qui sert à décharger ou charger les blocs de pierre, pesant de quelques kilos jusqu'à plusieurs centaines. Le premier jour, Christopher devra se contenter d'écouter les explications. Elles sont nombreuses et précises. Le chef d'équipe prend son rôle de formateur très à cœur. « Nous avons formé les dix chefs d'équipe, de façon à ce qu'ils puissent être formateurs lorsque cela s'avère nécessaire. Et ça fonctionne plutôt bien », remarque le directeur d'exploitation. Ils peuvent s'appuyer sur un livret « Formation à l'utilisation en sécurité des potences » qui a été écrit avec les opérateurs, les chefs d'équipe et Jérémie Clairotte, qui intervient deux fois par semaine dans l'entreprise en tant qu'IPRP¹. « Il y a beaucoup d'informations à intégrer, c'est pour ça qu'il ne manipulera pas aujourd'hui », explique le chef d'équipe. La potence, la ventouse, le calcul du poids, la distance à maintenir: tout est montré, expliqué, analysé. Jérémie passe à la démonstration pour lever une petite dalle. Immédiatement, Christopher intervient. « Il y a un problème avec la ventouse, la pression n'est pas bonne. » C'est la réaction qui était attendue. Il va chercher une autre ventouse... Christopher se justifie: « J'ai déjà vu une plaque de pierre tomber, et je n'ai pas du tout envie de me la prendre sur les pieds. Donc je sais qu'il faut être très vigilant. » Demain, il pourra manipuler la potence, après une répétition des consignes, sous l'œil avisé de son chef d'équipe. Ce dernier remplira, au fur et à mesure, une grille de certification établie en interne. Une fois que les différentes phases seront considérées comme acquises, le jeune embauché sera autorisé à utiliser la potence.

10h30

Direction la machine à commande numérique. Les plaques de pierre sont amenées depuis

un bâtiment adjacent pour être découpées selon les commandes des clients. Christopher suit les explications avec attention, ainsi que les procédures de sécurité énoncées. Bien que déjà formé par le biais de son expérience en intérim au sein de l'entreprise, cette piqûre de rappel n'est pas inutile. Un nouvel embauché sans expérience sur la machine à commande numérique est toujours mis en binôme, pendant une semaine, avec un collègue chevronné pour apprendre à travailler en sécurité, amener les plaques sous la machine, programmer des découpes simples, récupérer les différentes formes et les ranger correctement sur une palette. « On prend le temps qu'on estime nécessaire à sa formation », souligne la directrice générale.



© Gael Kerbaol/INRS/2021

Sur chaque poste de travail, des fiches rappellent les bonnes pratiques en fonction du matériel utilisé. Autant d'éléments qui satisfont la contrôleur de sécurité: « Petit à petit, grâce à tous les efforts déployés, l'entreprise se dote d'une culture de prévention. Les salariés font désormais remonter des presque accidents, proposent des solutions et deviennent acteurs de leur sécurité. C'est une nouvelle mentalité qui se construit, vite et bien. Il faudra réussir à faire vivre ce nouvel état d'esprit dans la durée. » Après une pause méridienne d'une demi-heure, et un repas pris sur place, Christopher finit sa journée autour de 16 heures. Le lendemain, débiteront pour lui les vrais horaires de production avec une prise de poste à 5 heures. ■

1. Intervenant en prévention des risques professionnels.

Lucien Fauvernier et Delphine Vaudoux

☑ L'entreprise a mis en place un processus précis d'accueil et de formation des nouveaux embauchés aux différents postes de travail. Aucune manipulation n'a lieu le premier jour. Toute la journée est consacrée à la présentation des outils et à l'explication des mesures de sécurité à observer.

☑ La machine à commande numérique constitue le nouveau poste de travail de Christopher Gyss. Bien qu'il ait déjà été formé à son utilisation durant son passage en intérim au sein de l'entreprise, l'ensemble des procédures de sécurité lui sont à nouveau expliquées avec précision.